

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 23 septembre 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4127-2020 – Hydro-Québec – Demande relative aux mesures de soutien
du développement de la production en serre – LE ROÉÉ INFORME LA RÉGIE
DE SON INTENTION DE RETENIR LES SERVICES D'UN EXPERT**
n/d : 1001-131

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) informe la Régie qu'au cours de son étude du dossier en rubrique et la préparation de sa preuve, il a constaté la présence d'enjeux nécessitant l'apport d'un témoin expert sur les enjeux énergétiques et environnementaux liés aux serres afin d'éclairer la Régie dans l'examen des mesures proposées par Hydro-Québec. À cette fin, nous avons identifié une personne ayant l'expertise et les connaissances spécialisées nécessaires pour l'accomplissement de ce mandat, soit Mme Audrey Yank, ing., M. Sc., coordonnatrice du service des analyses énergétiques chez Gobeil Dion et Associés, une firme de génie-conseil spécialisée dans la gestion de projets de construction de serres, ainsi qu'en efficacité énergétique des bâtiments agricoles, industriels et institutionnels.

Le ROÉÉ avise par conséquent la Régie de son intention de déposer un rapport d'expert au présent dossier. Une demande de reconnaissance du statut de témoin expert suivra la présente lettre à l'intérieur des délais prévus par le *Règlement sur la procédure à la Régie de l'énergie*¹.

¹ RLRQ, c. R-6.01, r. 4.1, art. 30.

Par ailleurs et comme indiqué dans sa correspondance du 17 septembre 2020 ([C-ROEÉ-0008](#)), le ROEÉ prend bonne note des commentaires de la Régie dans sa décision [D-2020-112](#) à l'effet qu'il devrait revoir à la baisse le nombre d'heures consacrées au travail de ses analystes et avocats. Il tient à rassurer la Régie qu'il a pris soin de moduler les heures de chacun de manière à permettre la participation additionnelle d'un témoin expert, tout en réduisant son budget total. Si la Régie le souhaite, le ROEÉ est en mesure de lui fournir un budget amendé reflétant les changements intervenus depuis sa demande d'intervention.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Gabrielle Champigny

Gabrielle Champigny, avocate

GC/bz

cc: (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Me Prunelle Thibault-Bédard
Me Franklin Gertler
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice